



# Opticien - Lunetier (sfpme)

## DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat d'apprentissage

**Durée:** 3 ans

stage obligatoire

**Plus d'informations :** 0800 85 210 - [info@efp.be](mailto:info@efp.be)

## CONDITIONS D'ADMISSION

Vous devez avoir :  
atteint l'âge de 15 ans et avoir 23 ans maximum,  
votre contrat doit se terminer dans l'année civile  
de vos 26 ans au plus tard;  
fréquenté au moins deux années dans le premier  
degré de l'enseignement secondaire.

## Apprentissage jeunes

## Description

L'opticien-lunetier réalise, adapte, répare et vend les appareils (lunettes, lentilles, équipement basse vision) qui compensent ou corrigent les problèmes de vision des clients.

La formation se déroule dans un centre IFAPME.

## Débouchés

Employé chez un opticien

> Je  
m'inscris  
à la  
formation

## Qualités

Être capable de supporter la station debout  
Respecter les règles d'hygiène  
Avoir une bonne présentation et le sens de la clientèle

## Détails sur la formation

Organisation de la formation :

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant un contrat d'alternance avec une entreprise (3 ou 4 jours/semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (1 ou 2 jours/semaine).

Organisation

Durée : 3 années.

Horaire : les cours sont organisés en journée.

Début : septembre.

Date limite des inscriptions : cette formation répond à l'obligation scolaire et peut être commencée à tout moment de l'année.

Pratique en entreprise via un contrat d'alternance : vous devez trouver un patron formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance. Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise et s'assure du respect de la réglementation. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement de l'apprenti(e) au sein de l'entreprise qui l'a accueilli(e).

Attention : L'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles, mais les cours de connaissances professionnelles seront suivis dans un Centre IFAPME. Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, consultez la fiche formation de l'IFAPME.

Programme de cours :

Cours professionnels :

1ère apprentissage

Lunetterie (146h)

Mathématique (100h)

Biologie (14h)

Droit (16h)

Français (44h)

Découverte de la vie professionnelle (8h)

Professionnalisation de sa présentation (8h)

Hygiène et sécurité (4h)

Déontologie (4h)

Gestion de la clientèle (12h)

2ème apprentissage

Lunetterie (118h)

Recherche documentaire (4h)

Acte de vente (20h)

Commerce (16h)

Physique (32h)

Français (20h)

Mathématiques (72h)

3ème apprentissage

S'intégrer dans la vie sociale et professionnelle (8h)

Lunetterie (64h)

optique instrumentale (20h)

Sensibilisation à l'optométrie (8h)

Mathématique (42h)

Biologie (16h)

Chimie (16h)

Physique (16h)

Droit (20h)

Commerce (16h)

Français (20h)

Gestion du réassort du magasin (8h)

Aménagement du magasin (8h)

Gestion du poste caisse (6h)

Module intégratif : vente et lunetterie & production contactologie (14h)

Cours de connaissance générale : français, mathématique, commerce, droit, monde contemporain

A terme, je serai capable de... :

Assurer un rôle actif dans la vie sociale et professionnelle (projet professionnel, déontologie)

Gérer les différentes étapes de l'équipement en lunetterie (communication, réalisation, livraison et vente)

Gérer les équipements spéciaux en ce compris les équipements spécifiques à la basse vision (réparer et vendre)

Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité (entretien du matériel, présentation et hygiène personnelle)

Gérer la clientèle (agenda, dossier client)

Exécuter les différentes phases de l'acte de vente (communication, suivi des clients, conseil client, vente d'accessoires additionnels, emballage, service après-vente)

Prévenir le vol en magasin (installer et utiliser des méthodes de protection)

Assurer la manutention de la marchandise

Participer aux aménagements du magasin

Assurer le réassort en magasin

Assurer la gestion du poste caisse